



de la Mayenne

CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 22 novembre 2019

N° 860



Emploi

Les « caprices » statistiques du chômage

Le *Monde*, dans son édition du 15 novembre 2019, titre un article sur le « *coup d'arrêt à la baisse du chômage* ». Un court chapeau évoque un accroissement du taux de chômage de 0,1 point au troisième trimestre 2019.

Une lecture rapide nous fera retenir un renversement de tendance et une dégradation de la situation. Sylvain Larrieu (Insee) expliquera vainement qu'une baisse de 0,1 point doit plutôt s'interpréter comme une « *quasi-stabilité* ». L'argument du « *petit aléa statistique* » lié au fait que les chiffres sont issus d'un sondage auprès de 100 000 personnes, peinera à être entendu...

« *Le taux de chômage s'est accru* »... C'est ce que l'on retiendra. *Le Monde* aura beau souligner que les effectifs dans le secteur privé ont progressé d'un peu plus de 54 000 sur le trimestre (alors que le nombre de chômeurs a progressé de « seulement » 10 000), il n'y aura rien à faire !

La situation est d'autant plus paradoxale que sur le troisième trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (sans activité) a diminué de 0,4 % sur le trimestre et de 2,4 % sur un an ; et si l'on y ajoute les demandeurs d'emploi qui exercent une activité réduite (catégories B et C), la baisse est respectivement de 0,9 % et de 1,9 %.

Rappelons que l'Insee avec son enquête Emploi et Pôle emploi avec son comptage des demandeurs d'emploi ne s'appuient pas sur la même approche du chômage. L'Insee utilise le concept du Bureau international du travail ⁽¹⁾ quand Pôle emploi a une mission de service public pour répondre à l'offre et à la demande. Il s'agit d'une source d'abord « administrative ». D'ailleurs, à Pôle emploi, le premier motif de sortie est la cessation d'inscription par défaut d'actualisation... loin devant la reprise d'un emploi.



Vie associative

Nicole Gibon a marqué l'ADMR

Dans *Le Lien* de juillet-août 2019, l'Union nationale des associations ADMR rend hommage à un « pilier » du mouvement à l'occasion de son départ en retraite : Nicole Gibon qui, en 1990, a quitté le service social du département de la Mayenne pour rejoindre la Fédération dont elle a été directrice durant près de trente ans.

Nicole Gibon souligne que ce qui l'a attirée vers l'ADMR, c'est « *la complémentarité entre bénévoles et salariés, l'engagement citoyen et la proximité* ».

Sous sa direction et les présidences successives, la Fédération ADMR a toujours entretenu des relations partenariales fructueuses avec l'équipe salariée du CÉAS. Celle-ci lui souhaite le meilleur pour cette nouvelle période après sa vie professionnelle.

(1) – En application de la définition du Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).



À vos agendas



Ce vendredi 22 novembre, à Louverné Conférence sur les hirondelles

Ce vendredi 22, à 20 h, à l'Espace Renoir, à Louverné, Mayenne Nature Environnement (MNE) organise une conférence sur les hirondelles avec Frédéric Malvaud, ornithologue et administrateur de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). La rencontre sera l'occasion de faire le point sur le suivi des hirondelles et leur évolution dans le département.

« Elles nous annoncent, nous dit-on, le printemps. Elles peuplent nos campagnes et nos villes. Elles nous font rêver par leurs fascinantes migrations. Elles disparaissent suite aux dégradations des écosystèmes »... Trois espèces sont présentes en Mayenne : l'**Hirondelle rustique**, présente dans les fermes et la campagne ; l'**Hirondelle de fenêtre**, plus présente dans les villages et même en ville ; l'**Hirondelle de rivage** qui est rare et qui niche dans des terriers creusés dans le sable de quelques carrières seulement en Mayenne.

Entrée gratuite.



Le dimanche 24 novembre, à Laval Madame Fang, de Wang Bing

Dans le cadre du Mois du film documentaire, le dimanche 24 novembre, à 18 h, au Cinéville de Laval (quai Gambetta), projection d'un film documentaire chinois : *Madame Fang*, réalisé par Wang Bing (1 h 26, 2017, en version originale sous-titrée). Le film a remporté en 2017 le Léopard d'or au Festival international du film de Locarno.

Veuve depuis plusieurs années, Fang Xiuying, 68 ans, est née à Huzhou, dans la région du Fujian où elle travaillait comme ouvrière agricole. Elle a souffert les dernières années de sa vie de la maladie d'Alzheimer. Après avoir été

hospitalisée en 2015, elle a été renvoyée chez elle pour y mourir, entourée de sa famille. Mais la mort est longue à venir... « En s'accrochant au moindre souffle de Mme Fang, en captant sa présence au moment où la vie est en train de la quitter, Wang Bing nous permet de la rencontrer. Et cette rencontre est inoubliable » (Télérama).



Le lundi 9 décembre, à Pommerieux Gestion intégrée des eaux pluviales

Le lundi 9 décembre, de 17 h à 19 h 30, salle Ô Gré des Loisirs, à Pommerieux, le Réseau des collectivités mayennaises engagées vers le développement durable, porté par l'association Synergies, et en partenariat avec le Conseil départemental de la Mayenne et Infiltr'eau 53, organise une rencontre-échange autour du thème : « **Quelles étapes pour réaliser un aménagement avec gestion intégrée des eaux pluviales ?** »

Au travers de témoignages d'élus, cet atelier traitera des questions suivantes :

- Quelle méthodologie employer pour réaliser un projet incluant une gestion intégrée des eaux pluviales ?
- Quelles sont les étapes d'un projet pour mener un aménagement incluant une gestion intégrée des eaux pluviales ?
- Comment conduire un projet de A à Z ?
- Quels sont les retours d'expérience en matière d'aménagement en gestion intégrée des eaux pluviales ?

Témoins : Thierry Maytraud, urbaniste, hydrologue et fondateur de l'Agence Thierry Maytraud (ATM) ; Jean-Louis Templier, maire de Pommerieux ; Jean-Bernard Morel, adjoint à Changé, en charge de l'Environnement et du Développement durable.

Renseignements : 02 43 49 10 02, synergies53@orange.fr
www.synergies53.fr

Nombre de places limitées. Inscription [ici](#).

« Le refus systématique des réformes à accomplir, l'espoir d'un État généreux quand les caisses sont vides peuvent alimenter des révoltes éphémères, sûrement pas une politique nationale. Ceux qui soufflent sur les braises à des fins politiques ne peuvent l'ignorer.

Si Emmanuel Macron, par ses maladroites accumulées ces derniers temps, cristallise la vindicte, l'héritage politique de ces trente dernières années ne peut lui être imputé. Ne pas tenter de préparer le pays aux changements à venir reviendrait à créer des générations sans fin de Gilets jaunes.

Avant de se refonder, la nation doit se ressouder. Elle en a la force, elle l'a déjà prouvé dans les heures sombres. Les discussions nées sous les bannières jaunes sont une forme d'expression citoyenne qui doit servir de terreau à la démocratie et non la fragiliser.

Partout dans les territoires, des initiatives fleurissent pour créer de l'emploi, de la solidarité. Ne désespérons pas de nous, ce serait nous faire injure. Le pessimisme se nourrit de l'humeur, l'optimisme de la volonté. »

Philippe Lemoine, « Petit moral mais vrais espoirs » (commentaire), *Dimanche Ouest-France* du 30 décembre 2018.